

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD

Dénomination et adresse :																	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement																	

M					COMPOSANTE DE L'IFER VISÉE À L'ARTICLE 1599 QUATER A BIS DU CGI				
Matériel roulant destiné à être utilisé pour le transport de voyageurs en Île-de-France (art. 1599 quater A bis du CGI) ③									
Catégorie de matériels roulants	Nombre de matériels								
	Au titre de 2023		Au titre de 2024						
MÉTRO									
Motrice	M1		M2						
Remorque	M3		M4						
AUTRES MATÉRIELS									
Automotrice ou motrice	M5		M6						
Remorque	M7		M8						